



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Une identité régionale pour les organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches

Scott, le 15 juin 2022. – Le 15 juin dernier, les neuf organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches (OBV-CA) ont réaffirmé leur volonté de partager leurs savoir-faire et leurs efforts en dévoilant leur image de marque. « Ce logo, c'est l'assurance d'un travail rigoureux et professionnel. Il est synonyme de concertation avec chacun de nos acteurs, » affirme Véronique Dumouchel, directrice générale du Comité de bassin de la rivière Etchemin.

Pour preuve, les OBV-CA sont fiers du succès de l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase menée de 2018 à 2022. « Une lutte concertée et une gestion efficace des signalements et des ressources pour l'éradication de la plante ont mené à des résultats encourageants, » est fière de rappeler Véronique Brochu, directrice générale du Comité de bassin de la rivière Chaudière. Après plus de 2 000 interventions et plus de 250 000 plants arrachés, 65 % des sites sont en diminution quant aux nombres de plants.

Mais ce succès repose sur la poursuite de la lutte. « Chaque plant peut produire de 15 000 à 20 000 graines qui, une fois au sol, peuvent prendre plusieurs années avant de pousser », explique François Lajoie, directeur général de l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud. D'où l'importance d'arracher les plants de berce du Caucase avant la production de graines. Les OBV ont d'ailleurs commencé l'arrachage dès le printemps, conscient de l'importance de ne pas réduire à néant les efforts investis depuis 2018, et même avant.

Une deuxième phase de la lutte, Éradication de la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches 2022-2025, est possible grâce à la collaboration de nombreux partenaires financiers rencontrés depuis l'automne 2021. L'OBV de la Côte-du-Sud a reçu le mandat des huit autres OBV de la région pour administrer et coordonner ce projet. Les détails seront dévoilés sous peu.

À propos des Organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches

Les organismes de bassins versants sont mandatés par le gouvernement du Québec en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés. En concertation avec les acteurs de l'eau de leur territoire, ils élaborent un plan directeur de l'eau, outil stratégique qui rassemblent les informations nécessaires pour comprendre les problématiques dans le bassin versant et les solutions envisagées pour y remédier. Depuis 2009, les neuf OBV

de la Chaudière-Appalaches travaillent ensemble et partagent leurs savoir-faire, leurs expertises et leurs efforts pour protéger l'environnement et les cours d'eau de la région.

- 30 -

Source :
Émilie Sirois, chargée de projets en
communication
Comité de bassin de la rivière Chaudière
communications@cobaric.qc.ca
418-389-0476, poste 7

Pour information :
François Lajoie, directeur général
Organisme des bassins versants de la
Côte-du-Sud
direction@cotedusud.org
418-928-6457

Crédit photo : Courtoisie, Organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches

De gauche à droite : **François Lajoie**, directeur général de l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud; **Véronique Brochu**, directrice générale du Comité de bassin de la rivière Chaudière; **Véronique Dumouchel**, directrice générale du Comité de bassin de la rivière Etchemin; **Sylvie Leduc**, directrice générale de l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne; **Marie-Claire Gironne**, coordonnatrice de projet de l'Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet

Absent sur la photo : **Guillaume Chrétien**, directeur général de l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean; **Stéphanie Martel**, directrice générale du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François; Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (**OBAKIR**); **Rémi M. Gaudreau**, directeur général de l'Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC); **Emmanuel Laplante**, Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour